



INSTITUTION ADOUR

Extrait du Registre des Délibérations
De l'Etablissement Public Territorial de Bassin Institution Adour

Séance du 22 juillet 2016
(Convocation du 11 juillet 2016)

Aujourd'hui, le vingt-deux juillet deux mille seize à 14h30, le Conseil d'Administration dûment convoqué s'est réuni à la salle Henri Lavielle à l'Hôtel du Département des Landes sous la présidence de Monsieur Paul CARRERE

Etaient présents :

Mesdames Christiane AUTIGEON, Odile LAFITTE et Céline SALLES

Messieurs Jean ARRIUBERGE, Paul CARRERE, Gérard CASTET, Jean GUILHAS, Yves LAHOUN, Charles PELANNE, Bernard POUBLAN, Bernard SOUDAR et Christophe TERRAIN

Etaient excusées et avaient donné procuration :

Mesdames Nathalie BARROUILLET et Denise SAINT PE

Monsieur Gabriel BELLOCQ

Etaient excusés :

Madame Laurence ANCIEN

Messieurs Patrick CHASSERIAUD, Francis DUPOUEY, Xavier LAGRAVE et Bernard VERDIER

Secrétaire de séance : Madame Céline SALLES

OBJET : DOSSIER I - affaires générales / Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 23 juin 2016

Exposé des motifs :

Vu le compte-rendu du Conseil d'administration du 23 juin 2016 annexé à la présente délibération,

En l'absence d'observations,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

Article 1

Le Conseil d'administration approuve le compte-rendu du Conseil d'administration du 23 juin 2016 tel qu'annexé à la présente.

Article 2

Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et Délibéré le 22 juillet 2016 à Mont-de-Marsan

Le Président,


INSTITUTION ADOUR
Département des Landes
40025 MONT DE MARSAN CEDEX
Paul CARRERE

⚡ *La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat.*

